



Rotary International

Reconnaissance des initiatives de développement de l'effectif

FORMULAIRE À L'USAGE DES GOUVERNEURS

Le besoin de stratégies innovantes et créatives permettant d'attirer et de fidéliser de nouveaux membres et au Rotary de pouvoir répondre aux besoins humanitaires grandissants n'a jamais été aussi fort.

Chaque année, le Rotary International récompense jusqu'à trois clubs par district pour la mise en place d'une *stratégie innovante et créative* influençant la croissance et le développement de l'effectif dans un des trois domaines suivants :

- Fidélisation
- Recrutement
- Création de clubs.

Outre ce certificat, les membres des clubs reconnus assistant à la convention du Rotary recevront le ruban de reconnaissance des initiatives de développement de l'effectif. Note : ce ruban est remis uniquement aux membres présents à la convention.

Directives pour les clubs

Les clubs doivent faire parvenir à leur gouverneur une description détaillée de la stratégie, de l'initiative ou du programme mis en place.

Directives pour les gouverneurs

Vous pouvez choisir jusqu'à trois clubs, pas plus d'un par domaine, pour recevoir ce certificat. Vous devez choisir les 3 meilleures stratégies ayant le potentiel d'avoir des effets à long terme.

Utiliser le formulaire se trouvant au dos pour envoyer vos choix. Joindre, si nécessaire, la description des actions sur papier libre. Les certificats vous seront envoyés directement (compter jusqu'à 4 semaines).

Points à prendre en compte :

- L'objectif de la stratégie/initiative ; en quoi est-elle une approche innovante et créative de développement de l'effectif ?
- Le problème initial ; comment cette stratégie/initiative démontre-t-elle une approche proactive pour répondre au problème ?
- Les tendances, facteurs ou problèmes régionaux influant l'effectif ; en quoi la stratégie utilisée pour s'attaquer au problème est-elle innovante ?
- Les procédures mises en place par le programme/initiative.
- Les participants et les succès obtenus.
- L'impact positif à long terme sur le développement de l'effectif de l'initiative.

Échéances

Les clubs ont jusqu'au 15 avril pour envoyer les formulaires à leur gouverneur qui devra envoyer les siens au Rotary International avant le 15 mai.

R.I. – Reconnaissance des initiatives de développement de l'effectif Formulaire à l'usage des gouverneurs

Les certificats seront imprimés en fonction des informations fournies. Veuillez écrire en caractères d'imprimerie.

Prénom et nom du gouverneur _____ District _____

Fidélisation

Rotary club de _____ N° de club _____

Ville, province (Canada), pays _____

Recrutement

Rotary club de _____ N° de club _____

Ville, province (Canada), pays _____

Création de clubs

Rotary club de _____ N° de club _____

Ville, province (Canada), pays _____

Signature du gouverneur _____ Date _____

Formulaire à envoyer par fax avant le 15 mai à : Membership Development (MD100)

Fax : +1-847-866-9446

